



Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Service Politique de la Ville

2018 DDCT 146 Subventions de 266 200 euros à 42 associations porteuses de 54 emplois d'adultes relais en quartiers populaires

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris fait des quartiers populaires l'une de ses priorités. Dans la continuité de la politique menée depuis 2001, cet engagement renouvelé en 2014 pour une ville fondée sur l'égalité de ses territoires et la solidarité de ses habitants se traduit en actes jour après jour.

Cette orientation politique majeure trouve ainsi son expression dans l'ensemble de l'action de la Municipalité, à l'image de la territorialisation du Programme d'Investissement de la Mandature, dont 25% bénéficiera aux quartiers populaires de Paris, ou encore aux 30 millions d'euros qui leur sont dédiés chaque année dans le budget participatif. En parallèle, l'ensemble des directions de la Ville travaille à mobiliser des moyens importants en faveur de ces quartiers.

Par ailleurs, le Contrat de ville parisien 2015-2020 a été voté par le Conseil de Paris le 26 mars 2015, puis signé le 7 mai 2015, avec un cercle élargi de partenaires (Caf de Paris, bailleurs sociaux, Académie et Parquet de Paris, Préfecture de Police, Caisse des Dépôts et Consignations, Pôle Emploi, Mission Locale, EPEC, Agence Régionale de Santé, Région), en veillant à l'association des habitants à qui il est destiné.

Le développement de la vie associative et le soutien aux actions menées par les associations constituent un axe structurant de notre action pour l'amélioration des situations et des conditions de vie des habitants des quartiers populaires. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de structures associatives bénéficient du dispositif des adultes relais pour conduire et adapter leurs actions au plus près des habitants et des territoires.

Le dispositif des adultes relais est un dispositif national mis en place par l'État en 2000. Pour accompagner au mieux le travail des associations, la Ville de Paris a fait le choix de consacrer chaque année une importante enveloppe financière au cofinancement d'une partie des postes d'Adultes Relais, en lien avec les Mairies d'arrondissement et les Équipes de Développement Local. C'est un effort financier important pour notre commune, d'autant plus remarqué par les acteurs locaux alors que l'État et la Région Ile-de-France se sont désengagés d'une grande partie de leur soutien aux emplois aidés, CUI-CAE et emplois tremplins notamment dans les quartiers populaires.

En effet, les adultes relais assurent, dans les quartiers populaires, des missions de médiation sociale, éducative et culturelle contribuant à faciliter l'accès des habitants aux services et équipements publics et collectifs, à soutenir la parentalité et à favoriser l'accès aux soins et aux droits. Ils contribuent également à la politique de prévention et d'insertion engagée vis-à-vis de la jeunesse.

Ces activités de médiation consistent notamment à :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social dans un équipement public de proximité,
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers pour un meilleur accès aux droits et aux soins,
- contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des conflits de la vie quotidienne, développer la médiation dans l'espace public,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises en faveur ou par les parents, développer l'accompagnement scolaire,
- et contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet des habitants pour leur quartier.

A la date du 1^{er} janvier 2018, le nombre de conventions d'adultes relais actives à Paris s'élève à 184, chacune financée à hauteur de 18 936 € annuels par poste par l'État. Chaque convention est signée pour une durée de 3 ans.

Pour sa part, la Ville de Paris intervient, en complément de l'État, à hauteur de 4700 € annuels pour 12 mois d'occupation pleine du poste, sinon au prorata temporis de présence. Cet accompagnement financier est effectif sur la durée de la convention entre l'État et l'association.

Une première délibération votée par le Conseil de Paris de mai 2018 pour un montant de 286 700 euros a permis l'attribution d'un cofinancement de 61 emplois d'adulte relais.

Le présent projet de délibération soumet à votre assemblée le cofinancement de postes d'adulte relais à des associations pour un montant de 266 200 euros. Il s'agit des subventions annuelles pour les postes en cours de convention avec l'Etat, et donc la poursuite des engagements pris par notre assemblée au cours des années passées.

Pour le 10^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 4 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Aires 10	1	4700 €
Association Robert Desnos	1	4700 €
CRL 10	1	4700 €
Français Langue d'Accueil	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		18 800 €

Pour le 11^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 4 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
APICED-association pour la promotion individuelle et collective, et pour l'égalité des droits	1	4700 €
Francophonie et cultures partagées	1	4700 €
Le Picoulet - Mission populaire 11ème	1	4700 €
Paris est mouv	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		18 800 €

Pour le 13^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 4 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
AFIF-association pour la formation et l'intégration des familles	1	4700 €
Association Science technologie société	1	4700 €
Courant d'Art Frais	1	4700 €
La Guinguette Pirate	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		18 800 €

Pour le 14^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 4 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Compagnie Bouche à Bouche	1	4700 €
Florimont	1	4700 €
Léo Lagrange IDF	1	4700 €
Réseau Môm'artre	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		18 800 €

Pour le 17^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 1 poste d'adulte relais à l'association :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Tremplin Théâtre	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		4 700 €

Pour le 18^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 8 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Accueil Goutte d'Or	1	4700 €
Accueil Laghouat	1	4700 €
Compagnie Résonances	1	4700 €

La Sierra Prod	1	4700 €
Le Petit Ney	1	4700 €
Les Fermiers de la Francilienne	1	4700 €
Les Serruriers Magiques	1	4700 €
Salle saint Bruno (EPN)	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		37 600 €

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 10 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Danube Palace	1	4700 €
Espace 19 / Promes	1	4700 €
Espoir et Avenir pour tous à Claude Bernard	1	4700 €
Esprit Savoir Sport Equité	1	4700 €
APSAJ	1	4700 €
PIMMS de Paris Nord Est 18/19èmes	1	4700 €
Simon Bolivar Café	1	4700 €
Tribudom	1	4700 €
Vivre ensemble à Maroc Tanger	2	9400 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		47 000 €

Pour le 20^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 5 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Association Culture berbère (ACB)	1	4700 €
Citoyennes interculturelles de Paris 20	1	4700 €
Davout Relais	1	4700 €
La Maison des Fougères	1	4700 €
Socrate	1	4700 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	23 500 €	

Multisites :

Il vous est proposé de cofinancer 14 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	ARRONDISSEMENTS CONCERNES	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
Centre Alpha Choisy	2 pour le 13 ^{ème} et 1 pour le 18 ^{ème}	3	14 100€
Droits d'Urgence	10 ^{ème} , 17 ^{ème} et 20 ^{ème}	3	14 100€
Optima	10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 17 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} et 20 ^{ème}	8	50 000€
TOTAL DES SUBVENTIONS	78 200 €		

Les dépenses correspondantes à ces projets, s'élevant au total à 266 200 euros, seront imputées sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyen.ne.s et des Territoires, service Politique de la Ville.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris